



Obligation locataires/propriétaire

Par Doud

Bonjour

Nos propriétaires vendent l'appartement que nous louons. Ils nous ont donné congé. Notre bail est valide jusqu'au 16 novembre 2020.

Ils veulent organiser des visites et diagnostics dès maintenant.

Sommes nous dans l'obligation d'accepter?

Nous pensons déménager cet été? Je voudrais qu'ils attendent notre départ. Peuvent-ils nous y contraindre?

Je vous remercie de votre retour

Bien cordialement